

Parking & Service Navette

PARKING

Vous avez la possibilité de garer votre voiture à l'**INTERPARKING LOI** du lundi au samedi à partir de 18h00 et le dimanche* à partir de 15h45. Vous bénéficierez d'un tarif avantageux de 4€. (*Sauf le dimanche 25/8/2024)

4 entrées sont accessibles :

- Rue de la Loi 19
- Rue de la Loi 85
- Avenue des Arts 26
- Chaussée d'Etterbeek 25

Nous vous conseillons de vous garer au Niveau -2, à proximité de la sortie piétonne/escaliers « Rue des Deux Eglises ».

Vous conduisez un véhicule électrique ou hybride rechargeable ? Des bornes de recharge sont disponibles au Niveau -1 (Plus d'info : <https://www.interparking.be/fr-be/charging/>).

TARIF REDUIT : Gardez votre ticket Interparking Loi et demandez un voucher à la Billetterie du théâtre, avant votre spectacle. Vous devrez introduire les deux tickets dans la caisse du parking afin de bénéficier du tarif réduit (4€ au lieu de 6€).

PAIEMENT du parking au parking Loi (au Niveau -1).

SERVICE NAVETTE

Un service navette est à nouveau organisé avant et après spectacle (dans la limite des places disponibles, 2 véhicules en rotation), que vous utilisiez l'Interparking Loi ou non. Tarif : 2€/personne, le trajet aller-retour.

POINT DE RENDEZ-VOUS à la sortie piétonne/escaliers de l'Interparking Loi, située : 1 Rue des Deux Eglises.

ALLER : Une navette vient vous chercher au point de rendez-vous et vous emmène jusqu'au théâtre.

- DU LUNDI AU SAMEDI premier départ à 18h30 et dernier départ à 20h00 ;
- SAUF LE MERCREDI premier départ à 18h00 et dernier départ à 18h30 ;
- LE DIMANCHE premier départ à 16h00 et dernier départ à 16h30.

RETOUR : Une navette vous ramène au point de rendez-vous « Rue des Deux Eglises » à l'issue de votre soirée spectacle ou restaurant. Attention : dernier départ depuis le théâtre 1h après la fin des spectacles.

PAIEMENT du service navette à la Billetterie du théâtre, avant votre spectacle.

